

CONCLUSIONS ET AVIS

DU

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

CONCLUSIONS ET AVIS MOTIVÉ

Le dragage du port des Salettes sur la commune de Carqueiranne ,était attendu depuis longtemps par les attributaires de places, car le dernier , touchant la totalité des bassins remonte aux années 1990 !

Des dragages ponctuels ont été faits , notamment au niveau de l'exutoire du Grand Vallat , cours d'eau qui se jette dans le bassin A ,près de la capitainerie ...mais à ce jour , il devient nécessaire d'envisager une opération générale ..

La bathymétrie chiffrée pour chaque bassin met en évidence des hauteurs d'eau insuffisantes pour la libre circulation des bateaux .

Une telle opération a imposé différentes actions en amont, dont des analyses de sédiments à extraire qui ont mis en évidence la présence de cuivre dans des proportions supérieures à N2: Ceci a en partie occasionné le recours à la demande d'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau (art L214-1 et suivants et R214-1 et suivants du code de l'environnement,), l'autre motif étant le coût estimé du dragage ,supérieur à 1900000 euros

Un dragage de port est une opération susceptible d'avoir des incidences dans de nombreux domaines/ ;

Une **étude d'impact** proposée dans le dossier a démontré que toutes les précautions seront prises , pour parer aux risques potentiels ;

Que ce soit

*en matière sanitaire: les différents scenarii envisagés ont conduit à la conclusion d'un risque acceptable

*en matière environnementale:l'étude très précise de la faune et de la flore marine ,à l'intérieur et à l'extérieur du port ont démontré , qu'avec certaines précautions (types rideaux géotextiles), ce risque serait quasiment nul ;les réponses données dans le formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA2000 confirment cela

*en matière de traitement des déblais:les eaux rejetées dans le port seront obligatoirement soumises à une surveillance telle , qu'elles ne pourront être rejetées que si elles répondent à des critères de qualité très précis .

*Une gestion adaptée des déchets sera mise en place et très suivie

(bordereaux de suivi et tri sélectif),

La réception du public , dans les locaux de la Capitainerie , s'est faite dans les meilleures conditions;Monsieur Maestri , capitaine du port , ayant pris la peine de m'accorder un entretien pour me donner certaines informations , afin de pouvoir répondre au mieux à certaines questions du public, qui relevaient de sa compétence .

J'ai pu constater , lors des entretiens avec les 9 personnes que j'ai reçues , que peu s' intéressaient à l'aspect écologique et environnemental du dragage... ! Elles avaient à leur disposition un dossier clair et cependant très exhaustif ,qui aurait pu les sensibiliser à ce sujet
Néanmoins ,quasiment toutes ont reconnu le caractère nécessaire d'un dragage de la totalité des bassins, d'aucun y voyant même un caractère d'urgence !

D'autre part , pour avoir posé la question du financement des travaux lors de l'entretien avec Monsieur le Maire ,il m'a été précisé (je cite) « c'est le budget du port qui supporte de façon autonome ces dépenses et s'agissant d'un service public industriel et commercial , ce budget doit être équilibré hors toute intervention de la commune. Le **budget du port peut supporter** des emprunts et ce sera sans doute ce qui permettra de financer ces travaux ;
L'étude réalisation/-financement n'est pas encore menée ,l'autorisation n'étant pas encore acquise . »

Donc : attendu que :

Le dragage du port des Salettes ,sur la commune de Carqueiranne, est devenu **nécessaire**, car les bathymétries actuelles ne permettent plus la libre circulation des bateaux ...qu'il devient urgent de restaurer des hauteurs d'eau permettant une utilisation optimale du port. .

- L'étude de risque prouve que les potentielles incidences sont **maîtrisées** aussi bien au niveau sanitaire qu'environnemental
- Qu'il n'existe aucune espèce protégée (faune et flore) à l'intérieur du port.
- Que l'on peut avoir la certitude que les eaux de traitement des déblais seront régulièrement analysées , et ne seront rejetées dans le port que si

elles présentent la **qualité requise** .

- Que la **qualité des matériaux dragués** sera **contrôlée** tout au long des travaux pour justifier de leur acceptabilité en installation de valorisation ou de stockage .
- que concernant les **matériaux non inertes**, leur stockage sera suivi ('bordereau)
- Que le **financement des travaux** ne semble pas poser de problème .
- Que l'Autorité Environnementale a donné un avis favorable

Je donne un AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation unique de dragage du port des Salettes , sur la commune de Carqueiranne .

Le commissaire enquêteur

B-ANGELI-GERARD

